## APPENDICE A-2

Le 8 juin 1959

Monsieur Alan Macnaughton, Q.C., député Président du Comité permanent des comptes publics Chambre des communes

Monsieur.

Le secrétaire du Comité m'a recommandé de vous signaler certaines modifications que j'aimerais voir apporter au compte rendu du témoignage que j'ai présenté à votre comité mercredi dernier. Certaines des modifications ont trait à ce que j'ai dit au sujet des tableaux ou à des montants qui ont changé, relativement aux deux années. Je me rends compte maintenant que j'aurais dû demander la permission de faire consigner les tableaux à titre d'appendices.

Voici les principales modifications proposées, avec renvoi aux pages correspondantes du compte rendu des témoignages:

- C-3 Le montant total des subventions est de \$12,816,000 au lieu de \$12,812,000.
- C-5 Un montant de \$3,996,219 a été réservé à l'Université de Colombie-Britannique, au lieu de \$4,009,300.
- C-7 Le profit réalisé a été d'un million au lieu de deux millions et le revenu de \$4,500,000 au lieu de \$2,700,000.
- C-10 La bourse aux non résidents de calibre supérieur, dans la catégorie 8A, est de \$5,000 etc., au lieu de \$4,500.
- E-8 L'allocation destinée à envoyer l'exposition à l'Université du Manitoba est de \$15,000 au lieu de \$16,000.
- E-9 Ici encore, le montant total des dépenses est de \$12,816,000 au lieu de \$12,812,000.
- J-14 Les subventions accordées aux orchestres ont été de \$174,700 au lieu de \$174,000.
- L-5 J'ai fait une erreur en disant que la subvention à l'orchestre de Vancouver était de \$15,000. Elle était de \$20,000. En conséquence, le montant donné par M. Drysdale devrait être de \$80,000 au lieu de \$75,000.
- M-1 Il serait plus juste de dire que la subvention accordée à l'édition est de \$30,000 pour les ouvrages de langue française et ceux de langue anglaise, plutôt que de \$15,000 pour chacune des deux catégories.

J'espère que ces modifications seront jugées acceptables.

Mes remerciements à M. Plouffe pour son amabilité habituelle.

Veuillez agréer, etc.

Le président, Brooke Claxton.